

FORMULAIRE de don

En faveur des projets soutenus par la **Fondation Institut Agro**

OUI, je soutiens la Fondation Institut Agro

JE SOUHAITE FAIRE UN DON PONCTUEL DE :

50 € 150 € 300 € 500 € 1 000 € 3 000 € Autre montant : €

JE SOUHAITE PROMETTRE UN DON ANNUEL RÉGULIER :

Je donnerai chaque année un montant de : €

Pendant : 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans ans

MON DON SERA AFFECTÉ* À (COCHER) :

Programme « Solidarité, attractivité et mobilité »

Enjeux : Porter des valeurs d'équité sociale et de diversité grâce aux dispositifs de bourses, stimuler l'expérience à l'international, rendre nos campus attractifs et inclusifs

- Je soutiens le financement de Bourses internationales et du Fonds d'Actions sociales pour les étudiants en difficulté de l'Institut Agro Montpellier

Programme « Esprit d'entreprendre et d'innover »

Enjeux : Favoriser les compétences entrepreneuriales/intrapreneuriales de nos étudiants et diplômés

- Je soutiens les actions en faveur du Parcours Esprit d'entreprendre de l'Institut Agro Montpellier

Enjeux : Soutenir les Initiatives et projets atypiques.

- Je soutiens les initiatives et projets atypiques des étudiants de l'Institut Agro Montpellier

Programme « Acteurs et moteurs des transformations »

Enjeux : Produire des savoirs, former et échanger. Favoriser l'Open innovation

- Je soutiens les actions en faveur du Programme « Acteurs et moteurs des transformations » à l'Institut Agro Montpellier

COMMENTAIRES / PRECISIONS :

1. COORDONNÉES

Si entreprise, Raison Sociale :

Fonction occupée :

Civilité : M. Mme

Prénom : Nom :

Date de naissance : / /

Diplômés Institut Agro Montpellier : Oui Non • Si oui, année de promo :

Autres liens avec l'Institut Agro (parents / agents ...) :

Adresse (personnelle ou siège si entreprise) :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Mobile :

Email :

Complétez, puis envoyez ce formulaire, accompagné de votre règlement, à :

Fondation Institut Agro
2 place Pierre Viala,
34060 Montpellier CEDEX 2

---> Tourner SVP

Chaque don est important, la Fondation Institut Agro vous remercie de votre soutien

2. RÈGLEMENT

<input type="checkbox"/> Vous êtes une entreprise, association, fondation ou autre institution	<p>Par virement bancaire sur le compte de l'Agent comptable de l'Institut Agro (INESAEE)</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p style="text-align: center;">TRESOR PUBLIC RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</p> <p style="text-align: center;">PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ</p> <p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Code banque 10071</td> <td style="width: 25%;">Code guichet 35000</td> <td style="width: 25%;">N compte 00001006617</td> <td style="width: 25%;">Clé 72</td> </tr> </table> <p>IBAN (International Bank Account Number)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>FR76</td> <td>1007</td> <td>1350</td> <td>0000</td> <td>0010</td> <td>0661</td> <td>772</td> </tr> </table> <p>Titulaire du compte INESAAE AGENT COMPTABLE INS NAT ENSEIGNT SUP AGRI ALIM ENVIRONNE 65 RUE DE ST BRIEUC CS 84215 35042 RENNES CEDEX - FRANCE</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="text-align: center;">Domiciliation</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TPRENNES</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">BIC (Bank Identifier Code)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TRPUFRP1</td> </tr> </table> </div>	Code banque 10071	Code guichet 35000	N compte 00001006617	Clé 72	FR76	1007	1350	0000	0010	0661	772	Domiciliation	TPRENNES	BIC (Bank Identifier Code)	TRPUFRP1
Code banque 10071	Code guichet 35000	N compte 00001006617	Clé 72													
FR76	1007	1350	0000	0010	0661	772										
Domiciliation																
TPRENNES																
BIC (Bank Identifier Code)																
TRPUFRP1																
<input type="checkbox"/> Vous êtes un particulier	<p> <input type="checkbox"/> par chèque (à l'ordre de « Régisseur de recettes Fondation INESAAE ») ou <input type="checkbox"/> par virement bancaire sur le compte bancaire de la Régie de recette : </p> <p style="text-align: center;"> FONDATION INESAAE - Régie de recettes IBAN : FR76 1007 1340 0000 0010 0505 276 BIC : TRPUFRP1 </p> <p style="text-align: center;">En précisant : Au profit de la Fondation Institut Agro – « votre nom »</p>															

3. MES PRÉFÉRENCES ***

- Je souhaite recevoir des informations sur la fondation et ses activités, je m'abonne à la newsletter :
- Oui Non
- Je souhaite garder l'anonymat quant aux dons versés à la Fondation Institut Agro :
- Oui Non

4. MON REÇU FISCAL**

- Recevoir mon reçu fiscal :
- par email par courrier • Je vérifie que j'ai bien renseigné les coordonnées nécessaires

Signature :

Date :

Merci

*** Les informations collectées dans ce formulaire sont ensuite enregistrées dans un fichier informatique par le service gestionnaire de la Fondation dans le but d'adresser aux donateurs toute information utile et à des fins de statistiques. La Fondation Institut Agro s'engage à ne pas transmettre vos données.

Conformément à la « loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 » modifiée et au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant Karima.Hirech@supagro.fr et en mettant en copie la Déléguée à la Protection des Données personnelles de l'Institut Agro : dpd@supagro.fr

Fondation universitaire mentionnée respectivement aux articles L.719-12 et L.719-13 du code de l'éducation.

* Si les dons recueillis pour le projet souhaité sont supérieurs aux besoins ou a contrario insuffisants, ils pourront être affectés à d'autres projets soutenus par la fondation.

** Déduction fiscale : Impôt sur les sociétés - IS : 60 % (dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires). Impôt sur le revenu : 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable). IFI : 75 % (dans la limite de 50 000 €).